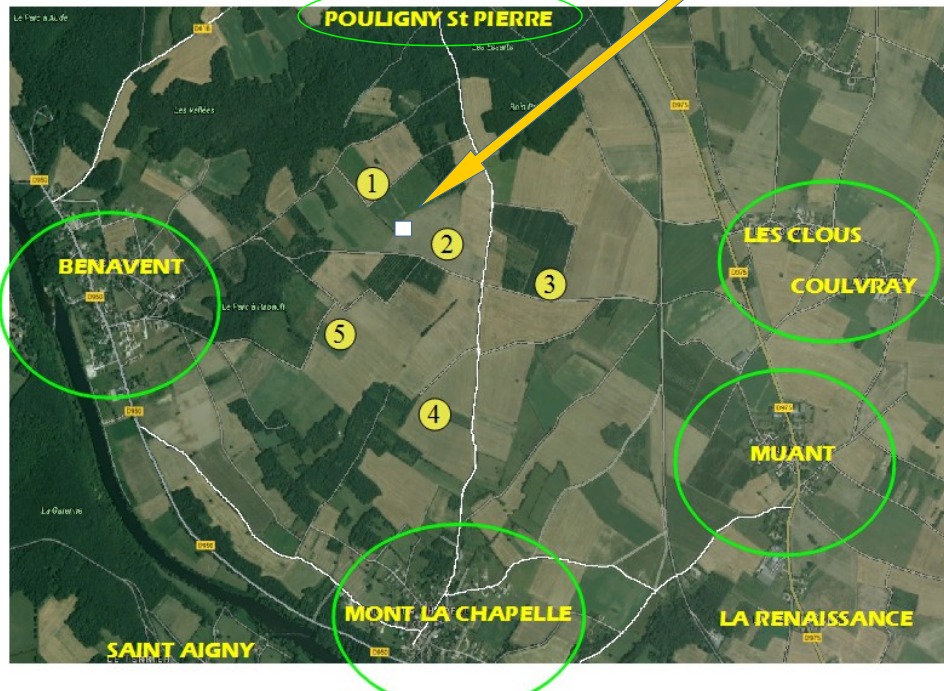


# NON aux éoliennes sur la commune de Pouligny st Pierre

Le promoteur, Voltalia, a déposé une demande de permis de construire pour l'installation de **5 éoliennes de 150m de hauteur** (L'enquête publique est annoncée avant la fin de cette année).

**Un mât de mesure d'une hauteur de 100m a été installé, il est destiné à mesurer la vitesse et la direction des vents. Observez ce mât visible de jour comme de nuit.**

## L'implantation des 5 éoliennes



## Impacts négatifs reconnus des parc éoliens industriels :

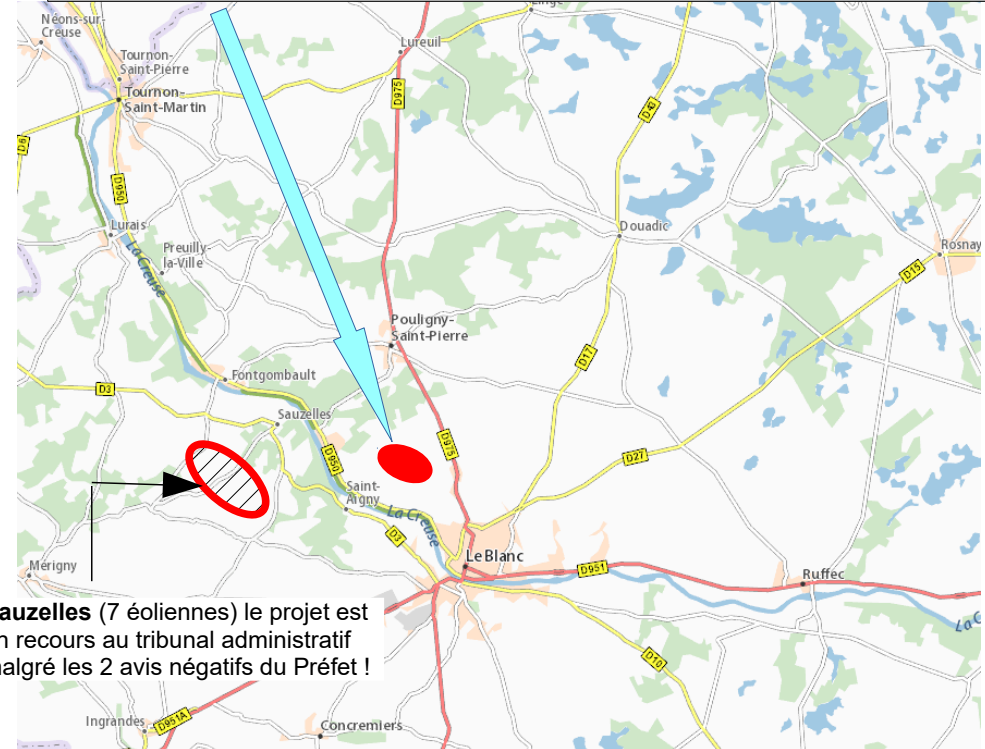
- pollution visuelle (jour et nuit),
- nuisance sonore (+ infrasons),
- risques pour la santé (stress, angoisse ...),
- dépréciation de la valeur immobilière, (-20 % mini),
- menace pour la faune (oiseaux migrateurs, chiroptères),
- conséquences pour le tourisme (randonneurs, gîtes, chasse...).

TOUTES CES NUISANCES POUR DES RETOMBÉES FINANCIÈRES ALÉATOIRES et AUCUNE BAISSSE DES ÉMISSIONS DE CO2 ! (renseignez vous)

## Ne laissons pas défigurer la vallée de la Creuse

Ces éoliennes seraient implantées à 600 m de plusieurs habitations et à moins de 2 km de la ville du Blanc !

Elles seront situées à 800 m de la vallée de la Creuse, visibles depuis de nombreux villages et sites touristiques : Pouligny st Pierre, Sauzelles, Saint Aigny, Réserve naturelle régionale du Bois des Roches, viaduc du Blanc, château Naillac, château du Bouchet,...



Sauzelles (7 éoliennes) le projet est en recours au tribunal administratif malgré les 2 avis négatifs du Préfet !

Accepter ce projet à Pouligny, c'est la porte ouverte à toutes les dérives (c'est dire oui au projet de Sauzelles, avec ensuite une menace d'extension des 2 parcs) comme par exemple à Saint Pierre de Maillé, 10 éoliennes au début, maintenant 18 + un projet de 9 machines supplémentaires soumis à enquête publique à la Bussière !

**Nous ne voulons pas vivre dans une zone industrielle.**

